



LA MAIRE

Marseille, le 07 mai 2025

Madame Martine Vassal
Présidente
Métropole Aix Marseille Provence
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

Référence : AH/GR

Numéro ELISE : D25-013300

Objet : Aménagements attendus sur la route des Goudes pour améliorer l'offre de transports

Madame la Présidente,

Je me permets de vous écrire au sujet Littoral Sud et de son nécessaire apaisement sur lequel Ville, Métropole, Département, Mairie de secteur mais aussi Parc national collaborent étroitement depuis 2023, sous l'égide de Monsieur le Préfet.

Par notre travail commun, dans le cadre d'un comité de pilotage réunissant toutes les parties prenantes, des actions sont mises en place chaque année pour améliorer le stationnement et la circulation d'abord sur la route des Goudes et progressivement sur l'ensemble du Littoral Sud.

En 2024, des aménagements urbains et l'extension des horaires du bus 20 notamment, ont constitué une première étape encourageante.

La journée test du 6 octobre dernier nous a permis d'expérimenter de nouvelles solutions de mobilité, de parking et de communication pour préparer la saison 2025. Elle s'est conclue par des engagements réciproques et un calendrier négocié de déploiement d'un certain nombre d'actions prévues dès le début de saison.

Dès le 5 avril, la Ville a mis en place un dispositif conséquent incluant des renforts de police (jusqu'à cinq brigades, des services de fourrière et des ASVP), des médiateurs et des actions de communication. La Police Nationale a renforcé ses contrôles de vitesse et sa lutte contre les rodéos et conduites dangereuses. La Métropole a, pour sa part, installé des stations LeVélo - et nous nous en félicitons.

Cependant, la Métropole doit encore, dans ce cadre partenarial, améliorer l'offre de transports et réaliser des aménagements de voirie sur le Boulevard Delabre et l'entrée de la rue Pelaprat, destinés à optimiser le stationnement, améliorer la fluidité de la circulation et sécuriser le passage d'un bus 20 de moyenne capacité ainsi que des secours.



Marseille, le 07 mai 2025

Ces actions, définies conjointement sous l'égide de la Préfecture, sont aujourd'hui cruciales pour l'apaisement effectif de cette zone dont l'objectif partagé est à la fois de préserver le cadre de vie des habitants, sécuriser l'accès des pompiers et personnels médicaux et d'être attentifs à l'activité économique des restaurateurs en offrant des conditions d'accès plus fiables à leurs clients.

Elles sont par ailleurs indispensables pour anticiper et réduire les impacts sur la circulation et de stationnement du chantier à venir de mise en sécurité des dépôts de scories, prévu par l'État.

Convaincue de votre engagement en faveur de l'apaisement du littoral sud, je souhaite néanmoins attirer votre attention sur l'urgence de concrétiser ces aménagements et le déploiement d'un bus 20 de moyenne capacité, condition sine qua non à un désengorgement progressif et durable du Littoral Sud.

Dans l'attente de votre réponse, je reste disponible pour échanger avec vous à ce sujet et je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération.

Olivia FORTIN

